

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUIN 2021 A 19H30

Sous la présidence de : BOUEDO Pierre.

Présents : Pierre BOUEDO, Hervé LE GAL, Pascal HAYS, Virginie LE LABOURIER, Laurence DREANO, Jean-François KERDAL, Isabelle LANTRIN, Delphine LE ROUX, Marie-Dominique LE POUL, Sébastien LEGO, Gilles CHAMAILLARD, Guénhaël THOMAS, Valérie CHAMAILLARD, Hélène DREANO.

Excusé (s) : Nadine GUEREC

Non Excusé (s) :

Madame Nadine GUEREC a donné pouvoir à Monsieur Gilles CHAMAILLARD.

Monsieur Valérie CHAMAILLARD a été nommée secrétaire de séance.

1) Approbation du compte -rendu de la séance du 17 mai 2021.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, autorise la approuve** le compte-rendu de la séance du 17 mai 2021.

2) Lotissement La Croix du Marais - réservation des lots 1 et 8.

Monsieur le Maire rappelle que lors de la séance du 17 mai dernier, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, avait voté favorablement à la demande de réservation des lots 4 et 5 au profit de Monsieur Jérôme HAZEVIS.

A présent, Monsieur le Maire informe que les lots 4 et 5 ont été sollicités par un second tiers, un échange de lots a donc été demandé. Et par conséquent, Monsieur Jérôme HAZEVIS souhaite réserver les lots 1 et 8.

Après discussion et après délibération, le conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, autorise** la vente des lots 1 et 8 à Monsieur Jérôme HAZEVIS, au prix de 12,50 € ht à savoir 15,00 € ttc, **autorise** le Maire à solliciter Maître Marine DREAN-GUIGNARD, notaire à Plumelec, quant à la rédaction du ou des actes de vente.

3) Lotissement La Croix du Marais - réservation du lot 3.

Après discussion et après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante, **à l'unanimité des membres présents, autorise** la vente du lot 3 à Madame Thérèse BLINO-LE BIHAN, au prix de 12,50 € ht à savoir 15,00 € ttc, **autorise** le Maire à solliciter Maître Marine DREAN-GUIGNARD, notaire à Plumelec, quant à la rédaction de l'acte de vente.

4) Lotissement La Croix du Marais - changement d'acquéreur des lots 4 et 5.

Après discussion et après avoir délibéré, les membres du conseil municipal, **à l'unanimité des membres présents, autorisent** la vente des lots 4 et 5 à Monsieur Richard LE CORF, au prix de 12,50 € ht à savoir 15,00 € ttc, **autorisent** le Maire à solliciter Maître Marine DREAN-GUIGNARD, notaire à Plumelec, quant à la rédaction du ou des actes de vente, et **autorisent** le Maire à signer le ou les actes de vente.

5) Taxe foncière sur les propriétés bâties – limitation de l'exonération de 2 ans en faveur des constructions nouvelles à usage d'habitation.

Après discussion et délibération, le conseil municipal **décide, à l'unanimité des membres présents**, de reporter leur décision à une prochaine séance.

6) Devis raccordement des eaux pluviales rue des Ajoncs au bourg.

Après en avoir délibéré, et **à l'unanimité des membres présents**, l'assemblée délibérante, **autorise** le Maire à signer le devis d'un montant ht de 1 530,50 € de la SAS GRANDIN BILLIO TP.

7) Devis du Jardin du Souvenir.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal **autorise** le Maire, **à l'unanimité**, à signer le devis proposé par les Pompes Funèbres Christian Lamour de Radenac pour un montant de 8 087,50 € ht.

8) Comité des Fêtes de Buléon : demande de subvention.

Après discussion et après délibération, le conseil municipal **décide, à l'unanimité des membres présents**, d'octroyer une subvention de lancement de 500,00 € au Comité des Fêtes de Buléon.

9) Tarifs de location salle polyvalente 2021.

Après en avoir délibéré, l'assemblée délibérante **maintient à l'unanimité des membres présents**, pour l'année 2021, tarifs et règlement de la manière qui suit,

	PETITE SALLE			
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Du : 1/05 Au : 1/10	Du : 2/10 Au : 30/04	Du : 1/05 Au : 1/10	Du : 2/10 Au : 30/04
Vin d'honneur	20 €	30 €	25 €	35 €
Repas fêtes	80 €	100 €	120 €	140 €
	GRANDE SALLE			
	COMMUNE		HORS COMMUNE	
	Du : 1/05 Au : 1/10	Du : 2/10 Au : 30/04	Du : 1/05 Au : 1/10	Du : 2/10 Au : 30/04
Vin d'honneur	30 €	40 €	40 €	60 €
Repas fêtes	110 €	145 €	200 €	250 €
Manif lucra	110 €	145 €	200 €	250 €
TARIFS CUISINE	30 € Particuliers		50 € Professionnels	
	CAUTIONS	300 € - Dégâts		80 € - Ménage
	Gratuité pour les associations communales			

DESIGNATION	PARTICULIERS COMMUNE ET HORS COMMUNE	ASSOCIATIONS COMMUNALES ET EXTERIEURES
ASSIETTE	1,00 €	1,00 €
VERRE CANTINE	0.40 €	0.40 €
VERRE A PIED	1.50 €	1.50 €
VERRE BALLON (Petit)	0.70 €	0.70 €
VERRE BALLON (Grand)	0.80 €	0.80 €
VERRE STANDARD	0.80 €	0.80 €
VERRE A PETILLANT	1.50 €	1.50 €
CARAFE CARRE	2.00 €	2.00 €
SOUPIERE	8.00 €	8.00 €
LEGUMIERE	5.50 €	5.50 €
PLAT OVALE	6.00 €	6.00 €
CORBEILLE A PAIN	4.00 €	4.00 €
LOUCHE	5.00 €	5.00 €

Le couvert perdu et/ou cassé doit être obligatoirement remplacé.

10) Tarif de location tables et bancs - année 2021.

Après délibération, l'assemblée délibérante **maintient à l'unanimité**, pour l'année 2021, la location de l'ensemble 1 table et 2 bancs à 2,00 € (aux particuliers), et **précise** que la location est gratuite pour les associations.

Questions diverses.

La prochaine séance est fixée au 6 septembre 2021 à 20 heures 00.

FIN DE LA SEANCE A 21 heures 41.

